VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache 34210
Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

Dernière date de mise à jour : 21/11/2024

RNCP38749 - TITRE PROFESSIONNEL ASSISTANT CHEF DE CHANTIER GROS OEUVRE (BAC)

Ce programme de formation vise à certifier l'acquisition des compétences pour un assistant chef de chantier gros oeuvre.

Durée: 450.00 heures (rythme sur 6 mois = 2 jours par semaine / rythme sur 12 mois 1 jour /semaine)
Durée estimée indicative hebdomadaire : 14 heures
Code RNCP : 38749
Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION
Date d'enregistrement : 16-07-2024 au 16-07-2029

L'employeur peut organiser l'emploi du temps de son apprenti à sa convenance afin d'associer au mieux théorie et pratique durant la semaine, le temps de travail hebdomadaire global (cours + travail en entreprise) ne peut pas dépasser 35 h

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Profil du stagiaire :

- Jeunes de moins de 36 ans
- Personnes de plus de 36 ans ayant une reconnaissance RQTH ou un projet de création d'entreprise à l'issue du contrat d'alternance
- Personnes de plus de 36 ans si le niveau de diplôme actuel est inférieur au niveau du titre visé par la présente formation
- Dispositif PRO A pour les salariés en entreprise

Prérequis :

- Titulaire d'un niveau BAC ou équivalent ou bien avoir au moins un (1) an d'expérience professionnelle cumulée en rapport direct avec le titre visé
- Disposant d'une connexion internet et d'un ordinateur portable durant toute la période de formation

Accessibilité :

Entrées tous les mois sous réserve d'un nombre de candidats suffisant
Un délai de 30 jours minimum avant l'entrée en formation est nécessaire à l'instruction de la demande d'inscription.
Dans ce délai, le stagiaire doit entre autres fournir la copie de ses diplômes ou titres obtenus, un CV à jour, et avoir rempli un questionnaire concernant ses compétences et son projet professionnel. Une fois ces documents renvoyés, le service pédagogique prend contact par téléphone avec le stagiaire pour valider ou invalider son inscription sur le parcours de formation.
Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez signaler votre situation au référent handicap afin d'obtenir des adaptations à votre parcours de formation ou à vos étapes d'évaluation.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre
- Implanter et tracer les ouvrages du chantier
- Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier
- Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux
- Exploiter les plannings de travaux du chantier
- Réceptionner les approvisionnements du chantier
- Informer les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie
- Relayer les consignes aux équipes

VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache 34210
Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

CONTENU (PROGRESSION PÉDAGOGIQUE)

Bloc 1: Organiser les travaux du gros œuvre

- Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux
  - Extraire des quantités du dossier de chantier ou de la maquette numérique.
  - Appréhender les points de prévention du dossier de chantier.
  - Extraire des visuels de la maquette numérique.
  - Utiliser les outils bureautiques (tableur, logiciel de gestion du matériel...)
  - Identifier les points singuliers.
  - Identifier les principes d'écoconstruction.
  - Vérifier la cotation des divers plans d'exécution.
  - Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
  - Assurer le classement administratif des documents du chantier.
  - Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.
  - Gérer les registres obligatoires.
  - Connaissances de la règlementation des travaux à proximité des réseaux (AIPR).
  - Connaissance de la RE 2020 (mise en œuvre de l'isolation thermique et l'étanchéité à l'air).
  - Connaissance de la composition d'un dossier de chantier.
  - Connaissance de la structure de l'entreprise et de son organisation.
  - Connaissance de la structure et du contenu des différentes pièces écrites des marchés publics, privés.
  - Connaissance de la technologie du Bâtiment (techniques et méthodes d'exécution du gros œuvre).
  - Connaissance des principes de l'installation d'un chantier de bâtiment à faibles nuisances.
  - Connaissance du plan général de coordination (PGC) et du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS).

- Exploiter les plannings de travaux du chantier
  - Anticiper la prévention des risques professionnels.
  - Elaborer un planning (type diagramme Gantt).
  - Ajuster un planning (intégrer les aléas).
  - Anticiper les dates d'utilisation des matériels et matériaux.
  - Calculer les temps de saturation de la grue.
  - Déterminer une courbe de main-d'œuvre.
  - Identifier les points singuliers.
  - Prévoir les contrôles qualité.
  - Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
  - Prendre en compte des aléas (écarts entre projection et réel).
  - Identifier les phases de coactivité critiques.
  - S'assurer du suivi des formations obligatoires
  - Rationaliser et optimiser les compétences.
  - Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.
  - Echanger sur la base de documents collaboratifs.
  - Collaborer avec le Coordonnateur Sécurité et Protection de la santé (CSPS).
  - Confronter ses propres points de vue avec son responsable.
  - Faire preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse.
  - Solliciter les autres corps d'état du chantier, la sous-traitance et les fournisseurs.
  - Connaissance des principes collaboratifs et participatifs.
  - Connaissance des éléments constitutifs structurants des rituels (Odj, temps, étapes, CR ...).
  - Connaissance des principes de planification.

- Réceptionner les approvisionnements du chantier
  - Extraire des quantités du dossier de chantier ou de la maquette numérique.
  - Utiliser les outils bureautiques (tableur, logiciel de gestion du matériel...).
  - Calculer des quantités d'ouvrages.
  - Calculer des quantités de matériaux.
  - Établir l'état des stocks.

VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache 34210
Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

- Utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (téléphone, internet...).
- Faire stocker dans les conditions de bonnes sauvegardes.
- Rédiger des documents techniques (mémo, rapport, compte-rendu, note descriptive...).
- Anticiper les risques professionnels liés aux tâches à exécuter.
- Anticiper les risques d'accident et d'atteinte à la santé.
- Appliquer la procédure de traitement des déchets.
- Appliquer les procédures de livraisons et de stockage du chantier.
- Vérifier les besoins de main-d'œuvre.
- Passer une commande.
- Animer la réception des approvisionnements.
- Connaissance des calculs professionnels.
- Connaissance des différents acteurs, leurs missions, leurs obligations.
- Connaissance des matériaux traditionnels du gros œuvre.

Bloc 2: Faire réaliser les travaux du gros œuvre par les équipes

- Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre
  - Anticiper la prévention des risques professionnels.
  - Proposer les mesures qui limitent les consommations d'eau et d'énergie pour la réalisation de l'ouvrage.
  - Accompagner l'intervention des équipes du gros œuvre.
  - Mettre en œuvre les méthodes d'exécution.
  - Agir dans l'instantanéité.
  - Exploiter un mode opératoire.
  - Faire appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
  - Appliquer les règles des DTU.
  - Rédiger des documents techniques (mémo, rapport, compte-rendu, note descriptive...).
  - Prendre en compte les principes du développement durable (démarche HQE, bâtiment économe en énergie, chantier à faibles nuisances...).
  - Réaliser des croquis à main levée.
  - Réaliser un calepinage.
  - Anticiper les risques professionnels liés aux tâches à exécuter
  - Anticiper les risques d'accident et d'atteinte à la santé
  - Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation
  - Avoir une capacité d'analyse et de synthèse
  - Fédérer le collectif autour des principes de l'écoconstruction
  - Prendre des décisions de manière concertée.
  - Connaissance de la lecture de plans (symboles, matériaux...).
  - Connaissance du mode collaboratif global sur un chantier (LEAN).
  - Connaissance des principes de base de la RSE.
  - Connaissance de la démarche QVCT.
  - Connaissance de la méthode d'établissement d'un mode opératoire.
  - Connaissance de la réglementation en vigueur en matière de sécurité sur les chantiers.
  - Connaissance des caractéristiques du matériel nécessaire pour la mise en œuvre.
  - Connaissance des principes généraux de la technologie du gros œuvre.
  - Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux performants dans le domaine de l'écoconstruction.
  - Connaissance des techniques de mise en œuvre des matériaux traditionnels du gros œuvre.
  - Connaissance du matériel nécessaire à la mise en œuvre.

- Implanter et tracer les ouvrages du chantier
  - Effectuer les contrôles d'alignements, d'aplombs, de niveaux et d'équerrage.
  - Collecter les informations nécessaires aux implantations.
  - Maîtriser les calculs professionnels : bases de la trigonométrie et de l'algèbre, géométrie et nivellement.
  - Sécuriser et protéger les implantations.
  - Faire appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
  - Utiliser les appareils de mesures et relevés : laser, théodolite, niveau de chantier et équerre optique.
  - Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.

VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache 34210
Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

- Anticiper les risques professionnels liés aux tâches à exécuter.
- Anticiper les risques d'accident et d'atteinte à la santé.
- Adopter une démarche méthodique et précise dans son organisation.
- Faire preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse.
- Expliquer les consignes d'hygiène, de santé, de sécurité et de prévention des risques.
- Connaissance des différents types de plans (situation, masse).
- Connaissances de base des règlementations environnementales sur les chantiers.
- Connaissance de la règlementation en vigueur en matière d'hygiène, de santé et de prévention sur les chantiers.
- Connaissance des tolérances admissibles dans le bâtiment.

- Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier
  - Extraire des quantités du dossier de chantier ou de la maquette numérique.
  - Ajouter dans la maquette numérique des documents du chantier (bons de livraison, fiches de contrôle qualité...).
  - Etablir l'état mensuel des stocks.
  - Comparer mensuellement les relevés d'ouvrages réalisés au prévisionnel.
  - Réaliser les pourcentages d'avancement.
  - Utiliser les outils bureautiques (tableur, logiciel de gestion du matériel...).
  - Répertorier les incidents de chantier lors de l'intervention d'équipes gros œuvre.
  - Calculer des quantités d'ouvrages.
  - Etablir des relevés d'ouvrages.
  - Utiliser les moyens de communication mis à sa disposition (téléphone, internet...).
  - Rendre compte de l'avancement oralement.
  - Rendre compte de l'avancement par écrit.
  - Renseigner un rapport de chantier.
  - Justifier les écarts relevés.
  - Faire appliquer les règles d'hygiène, de santé et de sécurité.
  - Utiliser les outils de suivi de chantier propres à l'entreprise.
  - Rédiger des documents techniques (mémo, rapport, compte-rendu, note descriptive).
  - Utiliser les technologies de l'information, les outils informatiques et/ou bureautiques.
  - Assurer le classement administratif des documents du chantier.
  - Etablir les constats et attachements de travaux.
  - Evaluer les écarts "prévisions/réalisations".
  - Gérer les registres obligatoires.
  - Faire preuve d'une capacité d'analyse et de synthèse.
  - Echanger avec les équipes et avec son supérieur hiérarchique.
  - Connaissance des différents dangers et sources de dangers et dommages pour la santé.
  - Connaissance de la loi AGEC (gestion de déchets et lutte contre le gaspillage).
  - Connaissance de la RE 2020 (enjeux et moyens).
  - Connaissance des procédures internes à l'entreprise.

Bloc 3: Animer les équipes de production gros œuvre

- Informer les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie
  - Utiliser des supports visuels partagés.
  - Transmettre des messages écrits (mail, SMS...).
  - Structurer le contenu d'un message.
  - Expliquer les origines et les causes d'un changement.
  - Sensibiliser les équipes à la prévention des risques professionnelles.
  - Sensibiliser son équipe à la non-discrimination.
  - Transmettre les engagements RSE.
  - Utiliser les canaux de communication (internet, mails, outils et plateformes de communication).
  - Transmettre au responsable de chantier les bordereaux de livraison.
  - Renseigner les rapports d'activité.
  - Utiliser les modes de communication adaptés (reformuler, questionner et synthétiser).
  - Animer une réunion.
  - Favoriser la prise de parole et l'expression des avis.

VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache 34210
Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

- Adapter son mode de communication en fonction des échanges.
- Favoriser des échanges collectifs.
- Prendre en considération les demandes (implicites et explicites) de ses interlocuteurs.
- Connaissance des modes et des canaux de communication.
- Connaissance des canaux de communication instantanée
- Connaissance des éléments constitutifs structurants des rituels (Odj, temps, étapes, CR...).
- Connaissance du cadre légal de la loi sur la diversité en entreprise.
- Connaissance des effets de sa communication sur son interlocuteur.

- Relayer les consignes aux équipes
  - Agir dans l'instantanéité.
  - Anticiper la prévention des risques professionnels.
  - Déléguer des tâches en mode projet.
  - Formuler et suivre des objectifs opérationnels.
  - Instaurer des échanges collaboratifs.
  - Mobiliser des leviers de motivation adaptés (reconnaissance, autonomie, développement de compétences...).
  - Mobiliser les compétences autour d'un objectif commun.
  - Adapter son management pour une meilleure inclusion.
  - Inscrire les actions quotidiennes dans une cohérence globale.
  - S'assurer du suivi des formations obligatoires.
  - Rationaliser et optimiser les compétences.
  - Accompagner le changement.
  - Promouvoir la culture de prévention de l'entreprise.
  - S'adapter à un environnement changeant.
  - Appréhender les limites de sa délégation.
  - Faire preuve de loyauté envers l'entreprise et les équipes, porter la culture de l'entreprise.
  - Gérer les conflits et les relations interpersonnelles dans une équipe.
  - Accueillir un nouvel arrivant sur un chantier bâtiment.
  - Intégrer un nouvel embauché.
  - Organiser et animer les réunions avec les chefs d'équipes et les ouvriers professionnels.
  - Connaissance de l'environnement du handicap (la loi, décret...).
  - Connaissance des étapes d'accompagnement au changement.
  - Connaissance des freins au changement.
  - Connaissance des mécanismes liés aux stéréotypes et leurs conséquences.
  - Connaissance des styles managériaux.
  - Connaissance des tendances de fonctionnement générationnel (x, y, z, alpha).
  - Connaissance d'une méthode de formulation d'objectif (ex SMART).
  - Connaissance des événements (accidents du travail, maladies professionnelles, presqu'accidents, signaux faibles, alertes...).
  - Connaissances de base de la convention collective des ouvriers et des ETAM du bâtiment.

Pour aller plus loin:

L'organisme de formation YYYOURS FORMATIONS vous accompagne dans l'amélioration de vos compétences comportementales.
Au delà de votre formation technique métier, nous vous offrons 6 modules axés sur le développement personnel:
-Trouver son chemin professionnel avec l'IKIGAI
-Mettre ses valeurs au service de l'entreprise
-Les comportements défensifs
-Les biais cognitifs
-Améliorer sa communication
-Travailler en équipe et déployer son sens du collectif
Les différents thèmes abordés seront un moyen de vous démarquer sur le marché de l'emploi, alors n'attendez plus, formez-vous chez YYYOURS FORMATIONS !

VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache 34210
Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

ORGANISATION

Contacts :

Equipe pédagogique:

Mme Virginie Billiet, Référente handicap Mme Virginie Billiet, Responsable pédagogique

Contacts :
Référente handicap: info@vial-formations.fr
Assistante de direction: info@vial-formations.fr 06 82 95 16 71 Responsable pédagogique : info@vial-formations.fr Coordinatrice pédagogique : info@vial-formations.fr

Secrétariat général: 06 82 95 16 71
Assistance/Aléas et réclamations disponibles par mail à : info@vial-formations.fr 06 82 95 16 71 du lundi au vendredi de 09h à 17h (délai de réponse maximale: 24h).

Moyens pédagogiques et techniques

- Accès illimité à la plateforme de cours 24/7;
- Cours théoriques au format vidéo;
- Formations accessibles via un ordinateur ou une tablette;
- Assistance technique par téléphone, et email.

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Suivi d'assiduité réalisé par notre coordinatrice pédagogique qui est dédiée et disponible par téléphone et courriel : info@vial-formations.fr (réponse en moins de 48h du lundi au vendredi de 09h à 17h);
- Relevés de connexion à la plateforme e learning;

Modalités d'évaluation :
Contrôle continu : ECF, suivi des connexions à la plateforme, travaux dirigés à rendre, travaux pratiques à exécuter, stage professionnel au sein d'une entreprise (optionnel) et rédaction d'un dossier professionnel (obligatoire).
Entretien téléphonique avec notre coach professionnel et psychologue du travail.

Examen final :
Dans un délai maximum de 6 mois à l'issue de l'action de formation, vous recevrez une convocation pour vous présenter en présentiel sur 2 à 3 journées de certification. Une convocation officielle vous sera adressée par courriel ou courrier simple au moins 30 jours avant la date de début de l'examen par le centre qui vous accueillera.

Sauf en cas de force majeure ou de justificatif médical, les stagiaires en formation dans l'organisme YYYOURS FORMATIONS s'engagent à se présenter sur les plateaux techniques dont le lieu sera précisé sur la convocation 30 jours avant le début de l'examen.

VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache 34210
Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux Exploiter les plannings de travaux du chantier Réceptionner les approvisionnements du chantier Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre Implanter et tracer les ouvrages du chantier Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier	07 h 00 min	Cette mise en situation comprend deux phases. A partir d'un dossier de chantier d'un projet de réalisation d'un bâtiment qui lui est remis : 1 re phase, durée 02 h 00 : Le candidat s'approprie le dossier du projet de réalisation, 2 de phase, durée 05 h 00 : Le candidat répond par écrit aux questions portant sur le dossier du projet de réalisation. .
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
Entretien technique	Extraire du dossier de chantier les informations nécessaires à la réalisation des travaux Exploiter les plannings de travaux du chantier Réceptionner les approvisionnements du chantier Faire appliquer les modes opératoires du gros œuvre Implanter et tracer les ouvrages du chantier Assurer les contrôles quantitatifs et qualitatifs de la production du chantier Informer les équipes et rendre compte de l'activité à sa hiérarchie Relayer les consignes aux équipes	00 h 30 min	Cet entretien est réalisé après la mise en situation professionnelle à l'aide d'un guide de questionnement, il comprend deux parties. Une partie au cours de laquelle le candidat argumente oralement en répondant au jury sur un (des) point(s) ciblé(s) de sa production issue de la mise en situation professionnelle. Une autre partie pendant laquelle, le candidat répond aux questions du jury en matière de management d'équipes. Pour cette partie, le jury s'appuie sur des propositions d'études de cas
Questionnaire professionnel	Sans objet	00 h 00 min	Sans objet
Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	07 h 50 min	

Le délai d'accès au jury est de la responsabilité du certificateur, il ne peut pas dépasser 6 mois après la fin effective de l'action de formation, sauf en cas de force majeure.

Modalités de contrôle

- ➔ Contrôle continu: ECF, suivi de connexions à la plateforme, travaux dirigés à rendre, travaux pratiques à exécuter.
- ➔ Stage professionnel au sein d'une entreprise (optionnel) et rédaction d'un dossier professionnel(obligatoire)
- ➔ Examen final devant un jury de certification.

Modalité d'obtention de la certification : par validation de l'ensemble des blocs de compétences qui composent le titre, validation partielle possible des blocs individuellement.

VIAL Formations
Siège social:
1 rue du Grenache 34210
Félines-Minervois
Numéro SIRET:943 726 927 00016
Email :info@vial-formations.fr
Tel: 06 82 95 16 71

Documents délivrés à l'issue de la formation : parchemin de certification délivré par le certificateur (les titres professionnels sont délivrés par le Ministère du Travail), copie du livret de suivi de formation, copie du livret ECF, copie du dossier professionnel et un certificat de réalisation.

Équivalences, passerelles suites de parcours et débouchés

Niveau équivalent obtenu à l'issue de la certification : Niveau 4
Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Assistant Chef de Chantier Gros Œuvre ;
- Commis de chantier ;
- Niveau C de la Convention Collective du Bâtiment ETAM.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Année d'obtention de la certification	Nombre de certifiés	Nombre de certifiés à la suite d'un parcours vae	Taux d'insertion global à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois (en %)	Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans (en %)
2022	33	0	78	67	0

Indicateurs de résultats :Indicateurs de résultats :

Dès lors que les effectifs internes concernés sont suffisants, les indicateurs sont mentionnés ci-après, sinon, ils sont disponible sur le site de diffusion suivant : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil

1° Le taux d'obtention des diplômes ou titres professionnels :
2° Le taux de poursuite d'études :
3° Le taux d'interruption en cours de formation ;
4° Le taux d'insertion professionnelle des sortants de l'établissement concerné, à la suite des formations dispensées ;
5° La valeur ajoutée de l'établissement.
6) le taux de rupture des contrats d'apprentissage conclus.